

CHAM INFO

Le magazine d'information du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise

La Chirurgie de l'Obésité



La fabrication d'une poche de chimiothérapie



Inauguration des nouvelles Urgence



La conciliation médicamenteuse

SOMMAIRE

- 04 La Chirurgie de l'Obésité au CHAM
- 07 Un nouveau service de soins et d'accompagnement pour les femmes
- 08 Portrait du Dr VINCENT
- 09 La conciliation médicamenteuse
- 10 Inauguration des nouvelles Urgences du CHAM
- 12 Remise des médailles d'honneur du travail
- 13 A l'EHPAD La Cerisaie
La pâtisserie au service de la lutte contre la dénutrition
- 14 La fabrication d'une poche de chimiothérapie
- 16 Flash Infos CHAM
- 18 Zoom sur la Qualité
- 20 Les Actualités du CHAM
- 24 Projet "Un défilé pour soi"
- 25 Annuaire pour prise de rendez-vous au CHAM
- 26 Jeux





Docteur, Madame, Monsieur,

En ce début d'année 2025, je vous renouvelle mes meilleurs vœux de santé, de joie et de paix, pour vous-même et vos proches. Je vous souhaite également tout le succès possible pour vos projets personnels et professionnels. Il est important d'avoir ces perspectives pour avancer dans notre vie quotidienne, et avoir des projets permet une dynamique positive.

2024 a été une année riche en événements, signe d'une évolution continue de l'établissement pour offrir de meilleurs soins à la population : inauguration en juin de l'extension des blocs opératoires et obstétricaux, présentation du futur Institut de Formation des Professionnels de Santé (IFPS), dont les travaux débuteront cette année, pour accueillir les premiers étudiants et élèves à la rentrée 2026. Enfin, le 13 décembre 2024, inauguration des urgences agrandies et repensées, intégrant un scanner dédié de dernière génération ainsi qu'un circuit spécifique à la pédiatrie. Cet agrandissement témoigne de notre volonté constante de moderniser nos équipements pour mieux servir nos patients. Ces réalisations ne seraient jamais devenues réalité sans l'implication, l'adaptabilité et la capacité de l'ensemble du personnel hospitalier à relever ces défis. Chacune et chacun d'entre vous, à son poste et dans sa mission, a contribué à ces avancées, malgré les contraintes liées aux travaux et aux ajustements qu'ils ont imposés. Je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre professionnalisme et votre dévouement.

Les projets 2025 sont nombreux aussi et témoignent du dynamisme de notre hôpital et de son secteur médico-social, c'est une réalité. J'en cite quelques-uns : l'installation de l'Unité Médico-Judiciaire (UMJ) dans ses nouveaux locaux, la pose de la première pierre de l'IFPS qui aura lieu avant l'été, la fin des travaux des blocs opératoires et obstétricaux en décembre, la mise en place du projet d'établissement 2026-2030 pour la fin d'année et le renouvellement des contrats de pôle dès février, la préparation à la certification du secteur médico-social et l'étude des scénarios d'évolution de l'EHPAD Au Fil de l'Eau, en lien avec l'ARS et le Conseil Départemental du Loiret. Nous accueillerons les premiers externes du CHU d'Orléans en septembre, dans le cadre du GHT. Enfin, je veux citer aussi le projet de Centre Médico-Psychologique Enfant (CMPE) de Gien.

Nous devons continuer à devenir plus attractifs, à gagner la confiance des stagiaires, étudiants, patients et résidents, en poursuivant ensemble notre mission d'excellence au service des populations de notre territoire. Nous continuerons à bâtir un hôpital moderne, humain et innovant, offrant des soins de haute qualité dans un environnement adapté aux défis d'aujourd'hui et de demain. Vous êtes les ambassadeurs de notre établissement dans son environnement.

Le CHAM a un rôle de soins, de prévention et de responsabilité populationnelle. Pour mener à bien nos missions, la coopération avec le CHU d'Orléans, les établissements du GHT, les médecins et soignants de ville, la CPTS, les maisons de santé, etc., est nécessaire pour assurer au mieux la prise en charge de la population de l'Est du Loiret, et elle sera poursuivie cette année.

J'aurai à cœur, cette année encore, de mener avec vous tous ces projets, qui préparent le CHAM à son avenir, pour qu'il continue à jouer son rôle d'hôpital de référence dans l'Est du Loiret, ancré dans son territoire, en lien avec la ville.

Très cordialement.

Jean-Luc DAVIGO
Directeur



DIRECTEUR DE PUBLICATION
Jean-Luc DAVIGO

RÉDACTEUR EN CHEF
Cédric DE RYCKE

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Luc Davigo, Angéline Bethoul, Dr Julie Bissonnier, Dr Georges Bou Nassif, Nadège Cramaregeas, Cédric De Rycke, Dr Pascal Guiet, Patrice Julien, Céline Lardy, Dr Pierre Lé, Delphine Thibault, Tahina Ravalisaona

CRÉDITS PHOTOS

Cédric De Rycke, Adobe Stock (AMATHIEU, gam16, Marco Giudice and Francesca Coati, Pavel Mastepanov, Web Buttons Inc, ニコ), 123RF (collagem, elenaparshina, eveleen, peopleimages12, ratselmeister, rudzhan, tacstock, unitonevector, watcartoon, yopinco)

ADRESSE

Centre Hospitalier de l'Agglomération
Montargoise
658 rue des Bourgoins - 45200 AMILLY

Tél : 02 38 95 91 11

CONTACT PRESSE / COMMUNICATION
Cédric DE RYCKE

Tél : 02 38 95 94 00
cderycke@ch-montargis.fr

ISSN 2274-827X

www.ch-montargis.fr

La Chirurgie de l'Obésité au CHAM

Une approche globale pour améliorer la santé et la qualité de vie des patients

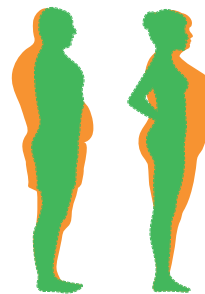


L'obésité est une maladie chronique, systémique et multifactorielle qui touche des millions de personnes à travers le monde. Ce n'est pas un simple « choix de vie » ni le résultat exclusif d'habitudes alimentaires. En réalité, de nombreuses études démontrent que cette maladie complexe affecte plusieurs organes et entraîne des complications sérieuses, tant physiques que psychologiques et sociales.

Physiquement, l'obésité peut mener à des pathologies graves telles que le diabète, l'hypertension artérielle, la dyslipidémie, les apnées du sommeil, ainsi que diverses maladies cardio-vasculaires. Elle augmente aussi le risque de maladies du foie, notamment la stéatohépatite non-alcoolique et le risque de cancer. Elle peut entraîner des douleurs musculo-squelettiques, comme les douleurs dorsales, les hernies discales et l'arthrose des hanches et des genoux. Les répercussions psychologiques, notamment la dépression et les troubles du comportement alimentaire, ainsi que les difficultés sociales, telles que l'isolement et la discrimination, font

également partie des défis auxquels sont confrontés les patients atteints d'obésité. Enfin, l'obésité retentit sur la qualité de vie et peut être source de handicap.

Qui est concerné ? Comment mesurer l'obésité ?



Pour évaluer l'obésité, les médecins se réfèrent à l'Indice de Masse Corporelle (IMC), calculé en divisant le poids (en kg) par la taille (en mètre) au carré. L'IMC est une mesure largement utilisée pour identifier les personnes à risque de complications liées à l'obésité. Les seuils déterminants sont un IMC supérieur ou égal à 30 kg/m² pour l'obésité, avec différents degrés de sévérité, et un IMC supérieur ou égal à 40 kg/m² pour les cas d'obésité morbide.

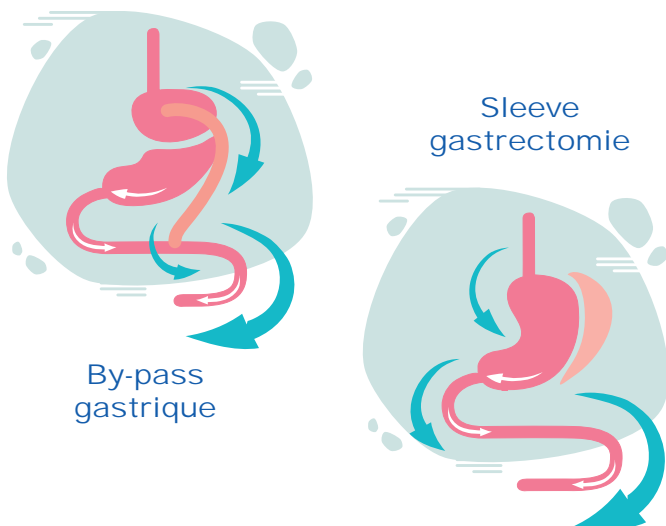
$$\text{Poids (kg)} \div [\text{Taille (m)} \times \text{Taille (m)}]$$

- ▶ IMC 25.0 - 29.9 kg/m² ▶ Surpoids
- ▶ IMC 30.0 - 34.9 kg/m² ▶ Obésité modérée
- ▶ IMC 35.0 - 39.9 kg/m² ▶ Obésité sévère
- ▶ IMC ≥ 40.0 kg/m² ▶ Obésité morbide

La chirurgie de l'obésité : une option pour les cas sévères

Selon les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS), la chirurgie bariatrique n'est envisagée qu'en seconde intention, après échec d'une prise en charge médicale, nutritionnelle, diététique et psychothérapeutique bien conduite sur une durée de 6 à 12 mois. Cette option est recommandée pour les patients ayant un IMC de 40 kg/m² ou plus, ou de 35 kg/m² associé à des comorbidités susceptibles de s'améliorer après l'intervention.

Deux techniques éprouvées : le by-pass gastrique et la sleeve gastrectomie



Depuis janvier 2024, le Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise (CHAM) propose deux interventions principales pour traiter l'obésité : le by-pass gastrique et la sleeve gastrectomie, des techniques validées par la HAS.

1. Le by-pass gastrique consiste à créer une petite poche dans l'estomac reliée directement à l'intestin grêle, réduisant ainsi la quantité de nourriture ingérée et l'absorption des nutriments.

2. La sleeve gastrectomie consiste à retirer une grande partie de l'estomac, ne laissant qu'une « sleeve » (ou manchette) réduite, limitant la quantité de nourriture consommée tout en diminuant la sensation de faim.

Ces interventions sont réalisées par voie coelioscopique, une technique minimalement invasive qui permet une récupération plus rapide, avec moins de douleur et un risque de complications réduit pour les patients.

Un accompagnement pluridisciplinaire et un suivi tout au long de la vie

Le CHAM met un point d'honneur à dispenser une prise en charge pluridisciplinaire pour chaque patient. La chirurgie bariatrique est assurée par le Dr Georges BOU NASSIF, chirurgien référent au CHAM, et le Dr Baudouin THEBAULT, dans le cadre d'une coopération avec le CHU d'Orléans. Un suivi médical régulier est assuré tout au long de la vie du patient pour surveiller les effets de l'intervention et prévenir d'éventuelles complications.

Des résultats probants et des bénéfices pour la santé

En moyenne, la chirurgie bariatrique permet une perte d'un tiers du poids de départ. Par exemple, une personne pesant 120 kg peut espérer une réduction de 30 à 40 kg après l'intervention. Cette perte de poids entraîne généralement une amélioration significative, voire une guérison, des comorbidités telles que le diabète, l'hypertension ou l'apnée du sommeil.

La chirurgie de l'obésité proposée au CHAM représente une avancée importante pour les patients en quête d'une solution durable à une pathologie aux conséquences lourdes. Grâce à une prise en charge globale et un suivi rigoureux, le CHAM s'engage à offrir un traitement sûr et adapté, contribuant ainsi à améliorer la qualité de vie de ces patients.

Comment bénéficier de la chirurgie bariatrique ?

Le parcours de soin en chirurgie bariatrique suit un protocole strict selon les recommandations de la HAS et en raison de la nécessité d'une évaluation préalable complète. Ce parcours doit être validé par une

commission pluridisciplinaire mise en place au CHAM et soumis à entente préalable (CPAM).

Le médecin traitant joue un rôle central dans cette démarche. Il peut, après avoir discuté des objectifs et de la santé générale, évaluer si la chirurgie bariatrique pourrait être une option envisageable pour le patient. Après avoir obtenu une ordonnance de sa part, le patient sera ainsi orienté vers une équipe pluridisciplinaire, qui inclut le chirurgien, l'endocrinologue ainsi que des diététiciens, psychologues, et autres spécialistes pour préparer et assurer le suivi du parcours.

Cette première étape permet de poser un diagnostic approfondi, d'évaluer les comorbidités et de déterminer si une alternative non chirurgicale serait préférable, conformément aux recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).

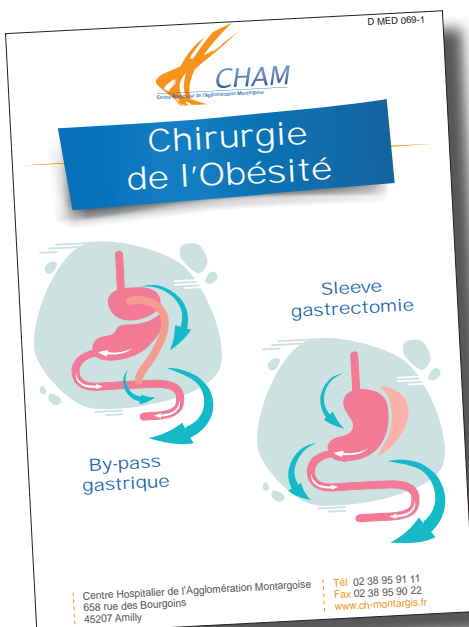
Informations pratiques

Chirurgie de l'obésité

Prise de rendez-vous :
02 38 95 90 85

Secrétariat :
02 38 95 91 05
ou 02 38 95 91 81

Téléchargez le document :



Dr Georges BOU NASSIF

Le Dr Georges BOU NASSIF est le chef du service de Chirurgie générale et digestive au CHAM.

Chirurgien viscéral et digestif, il est spécialisé dans la chirurgie de l'obésité et la chirurgie générale digestive, incluant les interventions oncologiques et pariétales.

Le Dr BOU NASSIF privilégie les interventions sous coelioscopie ou en chirurgie minimale invasive, pour favoriser une récupération rapide des patients après l'opération. Ces techniques de pointe, qui représentent 85 % de son activité au bloc opératoire, permettent de réduire les douleurs postopératoires, les complications et la durée d'hospitalisation.

Sa carrière est marquée par un engagement constant dans la formation et le perfectionnement. Outre son cursus universitaire, il s'est doté de plusieurs diplômes complémentaires, lui conférant notamment une expertise en chirurgie coelioscopique et une certification en chirurgie robotique.

Le Dr BOU NASSIF incarne une pratique chirurgicale moderne et centrée sur le patient, contribuant à faire du service qu'il dirige une référence en chirurgie générale et digestive.

Dr Baudouin THEBAULT



Le Dr Baudouin THEBAULT est chef du service de Chirurgie digestive et endocrinienne au CHU d'Orléans. Il intervient régulièrement au CHAM, à raison d'une journée tous les 15 jours, pour assurer des consultations spécialisées et des interventions au bloc opératoire.

Le Dr THEBAULT est titulaire d'un Diplôme Universitaire de chirurgie bariatrique. Il maîtrise les techniques modernes de coelioscopie et de chirurgie robot-assistée, offrant ainsi des approches précises et innovantes dans la prise en charge des patients.

En plus des interventions initiales en chirurgie de l'obésité, il réalise des chirurgies bariatriques de recours. Ces opérations complexes s'adressent aux patients ayant déjà bénéficié d'une première intervention mais nécessitant une prise en charge supplémentaire, que ce soit en raison de complications ou d'une reprise de poids significative.

L'expertise du Dr THEBAULT et son approche multidisciplinaire font de lui un acteur clé dans l'accompagnement des patients atteints d'obésité, garantissant des soins adaptés à chaque situation.

Un nouveau service de soins et d'accompagnement pour les femmes



Le Dr SIME, à droite, est le médecin référent pour l'orthogénie au CHAM et supervise l'organisation des consultations et des interventions dans ce domaine. Le Dr GUEMDJOM, à gauche, vient récemment de rejoindre l'équipe et assure désormais une partie des demandes d'IVG, renforçant ainsi les capacités du CHAM à répondre aux besoins des patientes.

Le service de Gynécologie-Obstétrique du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise (CHAM) propose un espace dédié aux soins et à l'accompagnement des femmes, notamment dans le cadre de l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) et des problématiques liées à la santé reproductive.

Ce service réunit plusieurs acteurs sous la coordination du Dr Jean Pierre NYAMKOS, chef du pôle Femme-Enfant, et du Dr Semra AKAD, cheffe du service de Gynécologie-Obstétrique. Le Dr Sabina SIME, médecin référent de l'orthogénie et médecin de second recours pour l'endométriose, joue un rôle clé dans ce dispositif. Depuis peu, le Dr Valérie GUEMDJOM a rejoint l'équipe pour renforcer la prise en charge des demandes d'IVG.

Une équipe pluridisciplinaire engagée

Le service repose sur une équipe pluridisciplinaire composée de médecins, d'un interne, d'un secrétariat dédié, d'un psychologue, M. Emmanuel CACHEUX, et d'une assistante sociale. Des consultations spécialisées et des bilans sanguins intégrés garantissent un suivi médical complet pour les patientes.

Prestations proposées

Le service offre une prise en charge globale incluant :

- IVG médicamenteuses et chirurgicales.

- Consultations de contraception.
- Prévention des maladies sexuellement transmissibles et dépistage des cancers.
- Consultations pour l'endométriose, l'infertilité et la préservation de la fertilité.

Engagements

L'équipe veille à offrir un cadre respectueux, confidentiel et bienveillant, mettant au centre de ses priorités le respect des droits des patientes et leur bien-être.

Quelques chiffres

- Plus de 300 consultations d'IVG réalisées en 2024.
- Capacité de 13 consultations par jour.

Ce service, qui a pour ambition d'évoluer par la suite en une unité dédiée, vise à renforcer l'accès aux soins pour les femmes de la région. Il ambitionne d'offrir un espace pour la santé reproductive, avec un accompagnement complet, tout en offrant un environnement bienveillant et respectueux de la dignité des patientes.

Informations pratiques

Prise de rendez-vous en IVG :
02 38 95 94 74

Demande de consultation endométriose :
02 38 95 91 50
ou par email à
rdv.gyneco@ch-montargis.fr

Quel est le délai légal pour pratiquer une IVG ?

En France, le délai légal pour avorter dépend de la méthode choisie :

- L'**IVG médicamenteuse** est possible jusqu'à 7 semaines de grossesse soit 9 semaines après le début des dernières règles, que l'IVG médicamenteuse soit pratiquée en établissement de santé ou en ville (hors hôpital).
- L'**IVG instrumentale** (par dilatation du col et aspiration du contenu de l'utérus) peut être réalisée jusqu'à la fin de la 14^e semaine de grossesse, soit 16 semaines après le 1^{er} jour des dernières règles.

Source : Assurance Maladie. « L'interruption volontaire de grossesse (IVG) : délais et consultations préalables ». Publié le 26.09.2024. <https://www.ameli.fr/loiret/assurance/sante/devenir-parent/grossesse/ivg/ivg-delais-france>



Portrait du Dr VINCENT Une pharmacienne hospitalière engagée au CHAM

Le parcours du Dr Sophie VINCENT, pharmacienne hospitalière au Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise (CHAM), illustre une trajectoire riche d'expériences et de mobilité. Depuis ses études en région parisienne jusqu'à son poste actuel à Montargis, son engagement et sa curiosité l'ont menée à explorer une large palette d'activités.

Le Dr VINCENT a pu compter sur le soutien du Dr LEMESLE, qui l'a accompagnée durant ses premières années au CHAM. Aujourd'hui, elle a repris le secteur de cette dernière, incluant la référence en stérilisation, un rôle qu'elle endosse avec la volonté de rendre hommage au Dr DROUARD, dont elle a pris la succession après son décès.

Le CHAM : un environnement stimulant et collaboratif

« À Montargis, nous bénéficions d'un hôpital de taille idéale pour mener des projets ambitieux tout en restant proche des besoins des patients », souligne le Dr VINCENT. Au sein d'une équipe compétente et solidaire, elle participe à la mise en place de projets variés, tant au niveau institutionnel qu'à l'échelle du service de pharmacie. Cette dynamique favorise une grande richesse dans le travail quotidien.

Depuis plusieurs années, un réseau actif entre les pharmacies de ville et celle de l'hôpital s'est renforcé. Parmi les initiatives récentes, elle a travaillé sur une ordonnance de sortie pour les pansements. Ce projet, en collaboration avec des médecins hospitaliers, des pharmaciens de ville et la CPTS Montargis-Gâtinais, vise à améliorer la coordination entre les différents acteurs de santé et à répondre à une problématique nationale identifiée par les autorités de santé.

Des perspectives prometteuses

« Ce qui m'anime au CHAM, c'est cette capacité à conjuguer des compétences variées et à travailler dans un esprit de collaboration », conclut-elle. Le Dr Sophie VINCENT s'impose comme une actrice essentielle du CHAM. Sa vision et son dévouement contribuent à faire avancer l'établissement dans une dynamique d'amélioration continue.

Après une première année commune en santé à l'Université Pierre et Marie Curie (Paris VI), le Dr VINCENT a poursuivi ses études de pharmacie à la faculté de Châtenay-Malabry, aujourd'hui Paris-Saclay. Son externat à l'hôpital Necker l'a orientée vers la pharmacie hospitalière, une discipline où elle a trouvé une diversité et une richesse d'activités qui correspondaient pleinement à ses aspirations.

Déterminée à découvrir différentes organisations hospitalières et leurs contraintes, elle a effectué son internat dans plusieurs établissements de l'inter-région Ouest. Tours, Angers, Nantes, Orléans, Cholet ou encore Blois figurent parmi les hôpitaux qui ont enrichi son expérience. Cette mobilité lui a permis de développer un profil polyvalent, un atout qu'elle cultive encore aujourd'hui.

Une spécialisation dans les dispositifs médicaux

Le déclic pour les dispositifs médicaux est survenu lors de son 3ème semestre d'internat, au centre hospitalier de Cholet. « Ce secteur m'intéressait particulièrement, mais je voulais aussi conserver une vision large des activités en pharmacie hospitalière », explique-t-elle. En rejoignant le CHAM, elle a trouvé un cadre idéal pour développer cette spécialisation tout en continuant d'être impliquée dans d'autres domaines tels que la stérilisation, la pharmacie clinique ou encore la production de poches de chimiothérapie.

La conciliation médicamenteuse

une approche pour sécuriser votre parcours de soins

La conciliation médicamenteuse est une démarche essentielle dans le cadre de la sécurité des soins hospitaliers. Elle vise à éviter les erreurs liées aux traitements médicamenteux, notamment lors des transitions entre la ville et l'hôpital, et à garantir une prise en charge optimale pour chaque patient.

Qu'est-ce que la conciliation médicamenteuse ?

Cette démarche consiste à recueillir et à comparer la liste complète des médicaments qu'un patient prend habituellement (y compris ceux sans ordonnance) avec les prescriptions effectuées à l'hôpital. Ce processus est réalisé par une équipe pluridisciplinaire, comprenant des pharmaciens hospitaliers, des préparateurs, des médecins, et parfois des infirmiers. L'objectif est de détecter et de corriger les éventuelles divergences afin de prévenir les effets indésirables et de sécuriser les traitements.

À quel moment intervient-elle ?

La conciliation médicamenteuse se déroule à différents moments clés du parcours de soins :

- Lors de l'entrée à l'hôpital : Un entretien est mené avec le patient pour identifier les médicaments qu'il prend à domicile. Les professionnels de santé peuvent également consulter le dossier pharmaceutique, si le patient en possède un, et contacter les professionnels de santé de ville (médecin traitant, pharmacien d'officine, infirmier libéral) pour obtenir des informations complémentaires.
- Pendant l'hospitalisation : Le pharmacien de l'hôpital établit un bilan médicamenteux qui est partagé avec le médecin du service pour ajuster les traitements en cours.
- Lors de la sortie de l'hôpital : Le patient reçoit des explications sur les éventuelles modifications de son traitement et un plan de prise pour mieux suivre ses médicaments. Un compte-rendu est également envoyé au médecin traitant et au pharmacien d'officine pour assurer une continuité des soins.

Pourquoi est-elle importante ?

La conciliation médicamenteuse répond à un enjeu de santé publique majeur : réduire les erreurs médicamenteuses, qui sont une cause fréquente d'hospitalisation évitable. En sécurisant les transitions de soins, elle limite les risques de duplication, d'omission ou d'interactions médicamenteuses indésirables. Cette démarche améliore également la communication entre les différents acteurs de santé et renforce la confiance des patients dans leur prise en charge.

Comment les patients peuvent-ils contribuer ?

Chaque patient joue un rôle actif dans la réussite de cette démarche. Voici quelques conseils pour faciliter la conciliation :

- Fournir une liste à jour de tous les médicaments pris, y compris les compléments alimentaires et les médicaments en automédication.
- Apporter ses ordonnances récentes et indiquer les coordonnées de son pharmacien et de son médecin traitant.
- Ouvrir un dossier pharmaceutique auprès de son pharmacien d'officine, qui centralise les informations sur les médicaments délivrés.

En collaborant avec les professionnels de santé, le patient contribue à une prise en charge plus sûre et personnalisée.

Une démarche inscrite dans une stratégie globale de sécurité des soins

La conciliation médicamenteuse s'inscrit dans un cadre réglementaire et une stratégie nationale visant à promouvoir la qualité et la sécurité des soins. À travers cette démarche, les établissements de santé réaffirment leur engagement envers leurs patients et renforcent leur coopération avec les professionnels de santé de ville.



Inauguration des nouvelles Urgences du CHAM

Le Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise (CHAM) a franchi une nouvelle étape le vendredi 13 décembre 2024 avec l'inauguration de ses nouvelles urgences, un projet d'envergure dans l'amélioration de la prise en charge de la population de l'est du Loiret. Cet agrandissement du service répond à la demande croissante des patients. Le nombre de passages annuels dans le service a largement dépassé les prévisions initiales, atteignant 65 000 contre 15 000 à son ouverture en 1989.

Ce projet d'extension, qui comprend à la fois les urgences et les blocs opératoires et obstétricaux, est le fruit d'un investissement total de 22 millions d'euros, dont 7 millions d'euros financés par l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire (ARS). Ces travaux, actés par l'ARS en 2019 et débutés

en 2020, ont nécessité de nombreux ajustements pour permettre la continuité des soins. Le personnel soignant, les équipes techniques et administratives ont dû faire face à des déménagements successifs et à une cohabitation avec les chantiers en cours. Malgré ces défis, la mobilisation collective a permis de mener à bien ce projet ambitieux.

Les nouvelles urgences permettent au CHAM de présenter un espace totalement repensé pour offrir des conditions d'accueil et de soins optimales. Elles s'étendent sur une superficie de 2304 m², contre 1586 m² auparavant, soit 50 % de surface supplémentaire permettant d'améliorer à la fois la prise en charge, l'intimité et la confidentialité des soins. Le service dispose de 18 box, dont un dédié aux circuits courts, ainsi que 4 salles d'urgences vitales, avec des circuits distincts pour les urgences pédiatriques et adultes.

La maison médicale de garde dispose d'un bureau de consultation et d'une salle d'attente.

L'aménagement des nouvelles Urgences a été pensé dans une logique de « marche en avant ». Elle consiste à organiser les différents flux de patients et les étapes de soins de manière à éviter les croisements. Cette logique garantit que les patients suivent un trajet logique et unidirectionnel, de l'admission à la sortie, optimisant ainsi l'efficacité du service.

Un scanner dédié aux urgences



Le scanner Revolution Maxima dédié aux urgences a été installé le 9 septembre 2024 et a accueilli ses premiers patients le 18 novembre 2024.

Parmi les nouveautés majeures, le CHAM s'est doté d'un scanner Revolution Maxima de dernière génération, dédié aux urgences. Ce modèle, fabriqué en France, est opérationnel depuis le 18 novembre 2024. Il permet d'améliorer la capacité de diagnostic rapide, de réduire les délais d'attente, et de séparer les flux d'exams urgents des exams programmés. Ce scanner utilise la technologie Low Dose, qui réduit l'exposition aux rayonnements tout en assurant une qualité d'image optimale, renforçant ainsi la capacité du CHAM à répondre aux urgences de manière rapide et précise.

Les nouveaux blocs opératoires et obstétricaux

Ce projet d'agrandissement des urgences s'inscrit dans une démarche plus globale de modernisation des infrastructures hospitalières.

En juin 2024, le CHAM a inauguré l'extension de ses nouveaux blocs opératoires et obstétricaux, situés directement au-dessus des urgences. Le bloc

opératoire comprend désormais 6 salles d'opération équipées des dernières technologies, dont certaines spécialement conçues pour les interventions orthopédiques et les césariennes d'urgence.



Présentation d'une salle d'opération équipée du « video management » lors de la cérémonie d'inauguration.

Les nouveaux équipements, tel que le système de « video management », permettent un suivi optimal des interventions chirurgicales, assurant ainsi une meilleure qualité et sécurité des soins.

Le bloc obstétrical a également été amélioré avec un service dédié aux grossesses à haut risque (GHR). L'ouverture complète est prévue à l'automne 2025.



La « salle nature » est équipée d'une baignoire balnéo.

L'ensemble de ces réalisations témoigne de l'engagement du CHAM à se moderniser et à proposer une haute qualité des soins à la population. Que ce soit à travers la modernisation des urgences et des blocs opératoires et obstétricaux, le CHAM confirme son rôle d'établissement de référence sur le territoire, tout en s'adaptant aux évolutions démographiques et aux besoins croissants des usagers.

Remise des médailles d'honneur du travail



Le jeudi 16 janvier 2025, le CHAM a tenu sa traditionnelle cérémonie des vœux au personnel, retraités et médaillés.

Moment de reconnaissance et de convivialité, cette soirée a été l'occasion de mettre en avant les grands projets du CHAM, de souligner l'importance du travail collectif au service des patients, et de saluer les parcours exemplaires des retraités et médaillés d'honneur du travail.

Médaillés d'Argent : 20 ans

ADAM Céline
ALLAMELOU Sandra
BA Djikel
BIGOT Karine
BLOC Séverine
BUQUET Isabelle
CHARTIER Marina
CHEVALLIER Aurélia
CŒUR Isabelle
DA COSTA FERNANDES Paolo

GAUVIN Emmanuelle
GOUDINOUX Stéphanie
HARRY Valérie
HOVE Sandrine
IMAM Naima
LECLAND Christina
LUTON Isabelle
MARTINEZ Anne-Sophie
MASSON Jérôme
MONTEIRO Sylvie
PERNOT Isabelle
PINHEIRO Christine
POLVERONI Richard
PONCAY Carole
RAGU Caroline
RAMEAU Mylène
RAULT Christel
RIFFAULT Amélie
SIMON Xavier
TEIXEIRA DA SILVA Rosa
TORCOL Ludivine
VERRIER Laurence

Médaillés de Vermeil : 30 ans

BOURILLON Sophie
BRINON Marie-Christine

CARRE Eve
DELAMOUR Muriel
DESSIAUME Emmanuelle
DESSIENNE Sylvie
ELIE José
GAILLARD Véronique
GASTELLIER Karine
GOUBEAU Karine
HARDY Céline
JALOUZOT Brigitte
MAUPU Nathalie
MOREL Muriel
RAVIN Isabelle

Médaillés d'Or : 35 ans

CALINON Annick
CHAISNE Marie-France
DELLION Marie-Hélène
DUMONT Michel
FAURE Olivier
HESSSEL Sylvie
PERRON Véronique
THIBAUT-PRIEUR Isabelle

À l'EHPAD La Cerisaie

La pâtisserie au service de la lutte contre la dénutrition



Pancake japonais

Le lundi 18 novembre 2024, une vingtaine de résidents de l'EHPAD La Cerisaie ont mis la main à la pâte lors d'un concours de pâtisserie pas comme les autres, organisé dans le cadre de la semaine nationale de la dénutrition.

Cet événement s'inscrit dans une démarche conviviale et engagée, visant à lutter contre la dénutrition des personnes âgées en favorisant des moments de partage autour d'ateliers culinaires.

La dénutrition est un état où une personne ne mange pas assez ou ne reçoit pas les bons nutriments pour rester en bonne santé. Chez les personnes âgées, cela peut se produire pour plusieurs raisons : une perte d'appétit, des difficultés à mâcher ou à avaler, ou encore des maladies. Cela entraîne une diminution des réserves nutritionnelles et une perte de poids involontaire. Chez la personne âgée, il s'agit d'un problème assez commun mais sérieux qui peut avoir de nombreuses conséquences négatives sur sa santé et son bien-être.

Pour cette édition de la Semaine de lutte contre la Dénutrition, le choix s'est porté sur une recette simple et accessible au plus grand nombre : les pancakes japonais. Chaque résident, quelles que soient ses capacités, a pu participer activement aux différentes étapes de la préparation (de la pesée des ingrédients au mélange de la pâte) avec l'aide attentive et



bienveillante de l'équipe composée du cuisinier M. NIETGE, la diététicienne Mme BOURGEOIS, l'animateur M. DHUIVONROUX et Mme AMBROSIO, jeune en service civique solidarité séniors.

Tout au long de l'atelier, les rires et les discussions gourmandes ont rythmé les différentes étapes.

Les résidents ont pris plaisir à élaborer la recette, sentir les arômes sucrés se diffuser durant la cuisson, de quoi stimuler leur appétit tout en ravivant des souvenirs. Certains ont découvert des gestes techniques, tandis que d'autres partageaient leurs astuces culinaires.

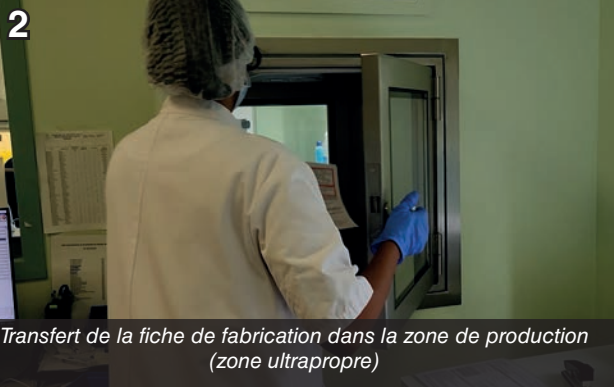
Lors de la dégustation, les sourires étaient sur toutes les lèvres, chacun savourant avec fierté le fruit de son travail. Cette dégustation fut également un moment de partage autour des souvenirs gourmands des résidents.

Avec sa création gourmande, La Cerisaie a décroché le deuxième prix dans la catégorie sucrée du concours Cuisines Ouvertes. Ce bel événement restera gravé dans l'esprit de tous, rappelant que préparer un plat est l'occasion idéale de maintenir le lien social, tout en s'inscrivant dans une logique de prévention de la dénutrition. Peu importe le classement obtenu, la véritable récompense est celle du plaisir et de la convivialité.

La fabrication d'une poche de chimiothérapie : Un proc



1 Impression de l'ordonnance prescrite par l'oncologue. Contrôle et validation par un pharmacien hospitalier. Impression de la fiche de fabrication de la perfusion.



2 Transfert de la fiche de fabrication dans la zone de production (zone ultrapropre)



3 Récupération de la fiche de fabrication via le



6 Insertion des produits dans le sas d'entrée 3 "machines" (hotte à flux laminaire fermée, pour réaliser la préparation sans risque infectieux.



7 Contrôle de l'identité du patient avant de lancer la fabrication de la poche.



8 Préparation à



11 Récupération de la poche, qui est mise dans un emballage hermétique. Contrôle de la poche et des données du patient avant étiquetage.



12 Dépôt de la poche dans le sas.



13 Réception et contrôle par un pharma

La fabrication des poches de chimiothérapie est une étape cruciale dans la prise en charge des patients atteints de cancer. Au Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise (CHAM), ce processus est rigoureusement encadré pour garantir l'efficacité des traitements et la sécurité des patients et du personnel.

La prescription et la validation médicale

Tout commence par la prescription du traitement par un médecin oncologue. Chaque protocole de chimiothérapie est personnalisé en fonction du type de cancer, de son stade et des caractéristiques spécifiques du patient (poids, taille, fonction rénale, etc.). La prescription est ensuite validée par un pharmacien hospitalier pour s'assurer de l'exactitude des doses et des associations de médicaments.

La préparation en zone stérile

Après la validation de la prescription, les préparations sont réalisées dans une unité centralisée de pharmacie, appelée "Unité de Reconstitution des Cytotoxiques" (URC). Cette zone est soumise à des normes strictes de stérilité et de contrôle des particules.

Les étapes clés incluent :

- La reconstitution des médicaments : les produits de chimiothérapie, souvent fournis sous forme de poudre, sont reconstitués avec un solvant approprié (solution saline ou eau pour préparation injectable).
- La dilution dans une poche : le médicament est dilué dans un solvant approprié (solution saline ou glucose) et un perfuseur adapté est installé sur la poche sous atmosphère propre dans une hotte à flux laminaire pour éviter toute contamination.

Processus hautement sécurisé au sein de la pharmacie du CHAM



Depuis la zone ultrapropre des sas.



4

Vérification de la fiche, puis préparation d'un plateau pour faire la chimiothérapie injectable.

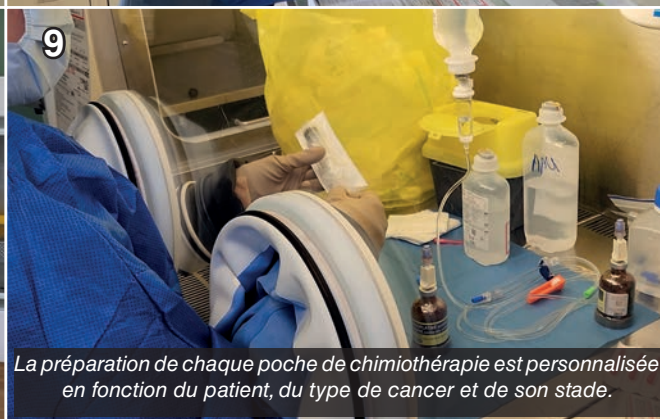


5

Contrôle et traçabilité des produits. Désinfection du plateau.



Avec contrôle de chaque étape



9

La préparation de chaque poche de chimiothérapie est personnalisée en fonction du patient, du type de cancer et de son stade.

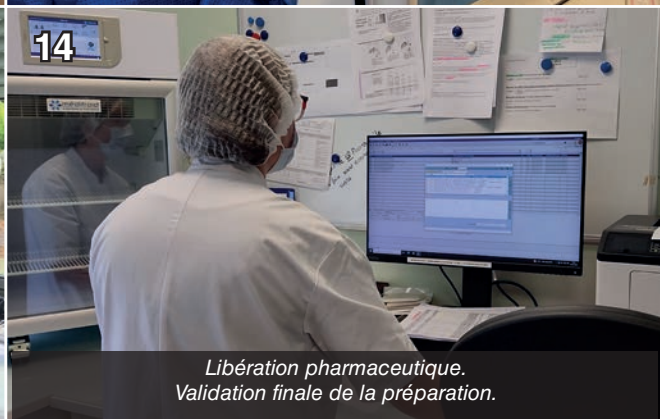


10

Emballage de la poche de chimiothérapie sous air ultrapropre.



Finale de la préparation en pharmacie hospitalière.



14

Libération pharmaceutique. Validation finale de la préparation.



15

Dispensation et livraison. Transport dans le service par un aide en pharmacie.

- Le contrôle visuel : chaque poche est inspectée pour vérifier l'absence de particules ou d'anomalies.

La traçabilité et le conditionnement

Chaque poche est étiquetée avec des informations essentielles : le nom du patient, la nature du traitement, la dose, et les précautions à respecter lors de l'administration. Ces données sont également enregistrées dans le système informatique du CHAM pour assurer une traçabilité complète.

Les poches sont ensuite placées dans des conteneurs spécifiques pour leur transport jusqu'au service d'oncologie. Ces conteneurs sont conçus pour éviter tout risque de fuite ou de contamination.

La sécurité du personnel

Le personnel manipulant les cytotoxiques porte des Equipements de Protection Individuelle (EPI) : gants, masques, charlottes et blouses spécifiques.

L'administration au patient

Une fois arrivée dans le service, la poche est administrée au patient par une infirmière spécialisée. Avant l'administration, un dernier contrôle est effectué pour vérifier la concordance entre la prescription et la poche préparée.

Conclusion

La fabrication des poches de chimiothérapie est un processus complexe nécessitant une coordination étroite entre les professionnels d'oncologie et de la pharmacie hospitalière. Ce travail de haute précision est indispensable pour proposer aux patients des traitements efficaces tout en minimisant les risques. Grâce à des protocoles rigoureux et à l'engagement des équipes hospitalières, chaque étape est menée avec le plus grand soin.



Flash Infos CHAM

Transfert des Chemins Fleuris vers la Cerisaie

Le transfert de l'USLD les Chemins Fleuris vers la Cerisaie a eu lieu le 31 juillet 2024. Le dernier résident a quitté le service le 29 juillet.

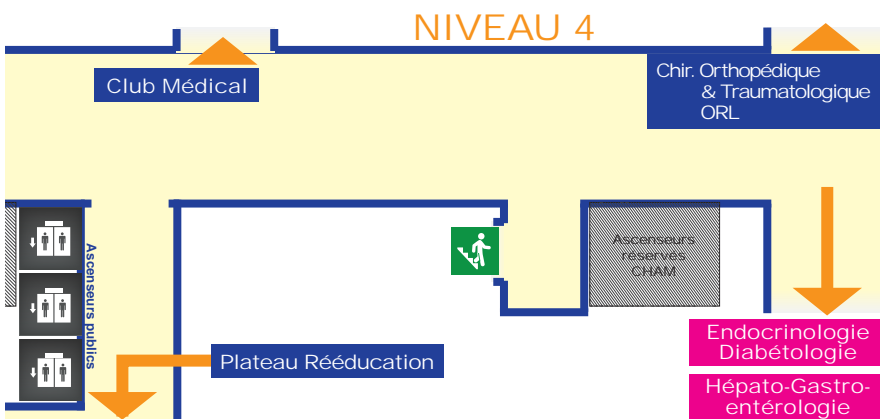
► Objectifs :

- **Améliorer la qualité et la sécurité** de l'accompagnement des résidents
- **Améliorer les conditions hôtelières** (chambres individuelles, douches privatives) d'accueil des résidents par le regroupement de l'ensemble de l'activité d'USLD sur un site unique : La Cerisaie
- **Améliorer les conditions de travail** des professionnels : présence du médecin tous les jours, stabilité de l'équipe IDE
- **Réduire de façon importante le recours à l'intérim**



Fusion de l'Hépto-Gastroentérologie avec l'Endocrinologie-Diabétologie

Depuis le 26 novembre 2024, le service d'Hépto-Gastroentérologie a fusionné avec l'Endocrinologie-Diabétologie, pour se situer au niveau 4 du centre hospitalier.

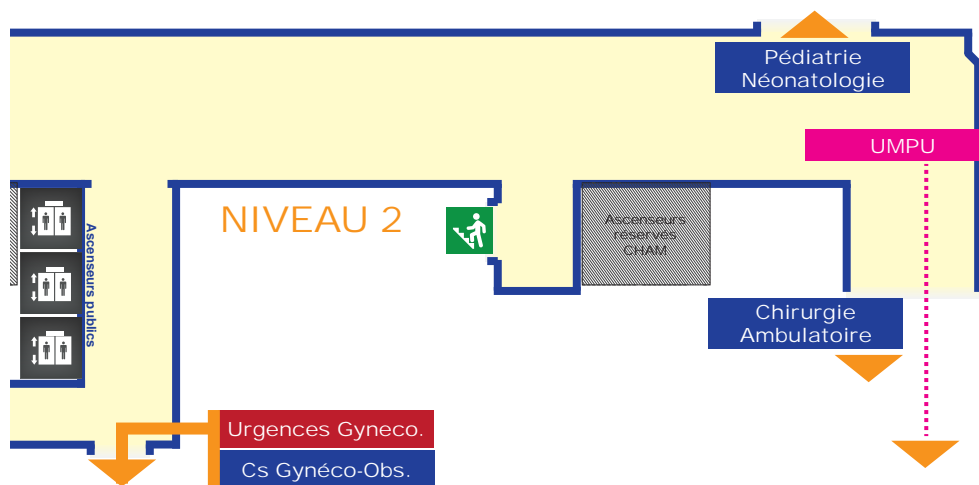


Pourquoi cette fusion ?

- Répondre aux évolutions de la santé en développant la prise en charge ambulatoire
- Optimiser les organisations en lien avec les postes vacants
- Accompagner les médecins juniors pour fluidifier les parcours patients

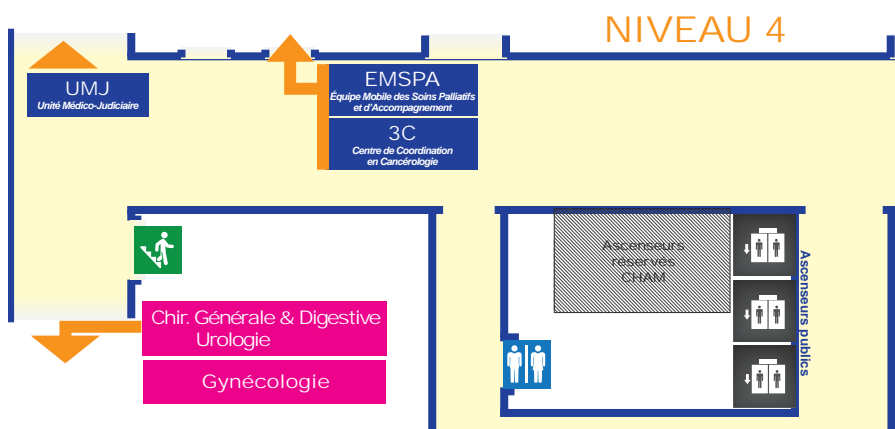
Ouverture de l'Unité de Médecine Post-Urgences (UMPU)

Depuis le 3 décembre 2024, l'Unité de Médecine Post-Urgences accueille, au 2^e étage (ancien service de gynécologie), les patients nécessitant une hospitalisation de courte durée. Objectifs : améliorer la fluidité des parcours de soins pour une surveillance inférieure à 72h, initier des traitements, ou dans l'attente de résultats et/ou d'examens.



Fusion de la Gynécologie avec la Chirurgie Générale et Digestive, Urologie

Depuis le 3 décembre 2024, le service de Gynécologie a fusionné avec la Chirurgie Générale et Digestive, Urologie, et se situe désormais au niveau 4 du centre hospitalier.



Pourquoi cette fusion ?

- ▶ Répondre aux évolutions de la santé en développant la prise en charge ambulatoire
- ▶ Optimiser le capacitaire pour éviter les fautes de places et sécuriser les prises en charge

Accueil des Urgences Pédiatriques aux Urgences Générales

Depuis le **10 décembre 2024**, l'accueil des Urgences Pédiatriques a lieu au sein des Urgences Générales

Chaque enfant et son accompagnant doivent passer par l'accueil des Urgences Générales. Un circuit pédiatrique dédié est désormais en service 24h/24h et 7j/7j.

ZOOM

SUR LA QUALITÉ

Organisation du service Qualité



Rôle et missions

La démarche qualité est une démarche participative.

Identifier et corriger des problèmes, des dysfonctionnements et des défaillances :

- Assurer le recueil et l'analyse des événements indésirables (Crex, RMM, ORION, déclaration ARS, mise en place et suivi des actions d'amélioration).
- Réaliser des audits.
- Mettre en place des EPP
- Accompagner les équipes dans l'élaboration et le suivi des cartographies des risques.
- Assurer le suivi du plan d'action qualité et sécurité des soins (PAQSS).

Faciliter la mise en œuvre des exigences et recommandations scientifiques :

- Accompagner les équipes dans la mise en place des évaluations HAS, COFRAC, ISO.
 - Accompagner les équipes dans l'appropriation des méthodes d'évaluation HAS (patient traceur, traceur ciblé, parcours traceur).
 - Assurer le processus de gestion électronique des documents (vérification des documents, trames qualité, publication, suivi des documents à réviser ...).
- Former et sensibiliser les professionnels à la démarche qualité (Calendrier de l'Avent, semaine sécurité patient, escape game).
- Assurer un accompagnement méthodologique des équipes (fournir des outils).
- Assurer le suivi des vigilances sanitaires (pharmacovigilance, hémovigilance, pharmacovigilance).

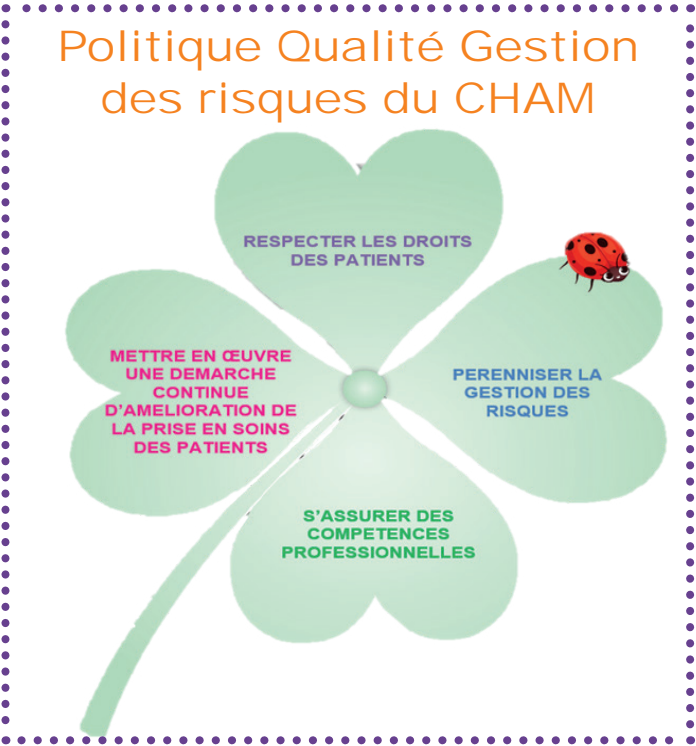
Logiciels Qualité

Un logiciel qualité est mis en place permettant de :

- Garantir l'accès à la documentation du CHAM
- Faciliter le signalement des événements indésirables

Des formations sont organisées par la direction qualité à destination de tous les professionnels du CHAM en présentiel ou à distance (vidéo sur Interservices – Qualité – Formation YES) sur l'utilisation du logiciel « YES »

Communication Sensibilisation



QUALIYES

Logiciel qualité YES

Infos Qualité

Cafés quali'thé

Tableau d'affichage

Dossier partagé "interservices"



BILAN SERVICE QUALITE GESTION DES RISQUES 2024



*Comité de Retour d'EXpérience *Revue de Mortalité et Morbidité * Evaluation des Pratiques Professionnelles * Commission Anti-Infectieux

Les Actualités du CHAM



Balade et Course à pied Roses au CHAM - Dimanche 13 octobre 2024



Le dimanche 13 octobre 2024, vous étiez 1 470 participants à vous mobiliser devant le CHAM pour la Balade pédestre et Course à pied roses. Grâce à votre énergie et votre solidarité, la Ligue Contre le Cancer a récolté 12 322 euros.

Cette incroyable participation témoigne de l'engagement de chacun pour une cause essentielle : la lutte contre le cancer, et plus particulièrement le cancer du sein.



Un immense merci à tous les participants et aux partenaires de cette journée. Rendez-vous le dimanche 12 octobre 2025 !

Accueil du secteur de l'éducation et de l'orientation professionnelle - Jeudi 21 novembre 2024



A l'initiative du CLEE (Comité Local Ecole Entreprise) et en partenariat avec Elodie COMPERAT-LAGARENNE du Service Orientation Centre-Val de Loire, le 21 novembre, le CHAM a accueilli des enseignants de collèges et lycées du montargois, ainsi que des psychologues de l'Éducation nationale. Cet après-midi d'échanges avec les ressources humaines et affaires médicales, les EHPAD-USLD, l'Institut de Formation des Professionnels de Santé (IFPS) et le Biomédical a permis de renforcer les liens entre les acteurs de la

santé et ceux de l'éducation.

Cette action a permis d'organiser des visites pour découvrir les EHPAD de la Clairière et de la Cerisaie, ainsi que le service Biomédical. Une belle opportunité de promouvoir les métiers de la santé auprès des jeunes générations et de construire ensemble l'avenir de nos professions.

Merci à tous les participants pour leur engagement et leur curiosité !

Accueil des internes en médecine - Mercredi 27 novembre 2024



Le CHAM a eu le plaisir d'organiser sa journée d'accueil des internes durant la matinée du 27 novembre. 18 nouveaux internes ont ainsi rejoint les équipes hospitalières.

Visite de services du CHAM avec France Travail - Vendredi 6 décembre 2024



Le vendredi 6 décembre, le CHAM a accueilli un groupe composé de 3 conseillères France Travail et une dizaine de jeunes âgés de 18 à 26 ans, dans le cadre d'une matinée découverte des métiers de la Direction des Services Économiques et Logistiques (DSEL). Cela concernait notamment la restauration, le bionettoyage, le parc autos et services événementiels, transport et distribution, lingerie et magasin général. L'objectif ? Faire découvrir des métiers de l'hôpital, hors services de soins, par des exemples concrets.

Arbre de Noël pour les enfants du personnel du CHAM - Mercredi 11 décembre 2024



Le mercredi 11 décembre, l'Espace Jean Vilar à Amilly s'est transformé en un lieu dédié au spectacle de Noël organisé pour les enfants du personnel du CHAM.

Au programme :

- Atelier maquillage
- Sculptures de ballons et rencontre avec une mascotte géante
- Barbe à papa et popcorn pour les gourmands

- Un spectacle sur le thème du cirque
- Et bien sûr, l'arrivée tant attendue du Père Noël, avec une distribution de friandises pour clôturer cette belle journée !

Un grand merci à la mairie d'Amilly pour la mise à disposition de la salle, et aux ressources humaines pour l'organisation de cet événement.

Remise des attestations de réussite au Diplôme d'Etat Infirmier - Jeudi 19 décembre 2024

Le jeudi 19 décembre 2024, l'Institut de Formation des Professionnels de Santé (IFPS) du CHAM a célébré la réussite de 18 nouveaux diplômés lors d'une cérémonie pleine d'émotion.

Après une année de formation aide-soignante exigeante demandant de l'engagement, de la persévérance et du dévouement, ces nouveaux professionnels sont désormais prêts à apporter leur soutien précieux aux patients.



Première naissance de l'année au CHAM - Mercredi 1er janvier 2025



Le 31 décembre 2024 à 10h12, Arsène a fait une entrée remarquée, devenant le dernier bébé de 2024 au Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise (CHAM). Ce petit bout de 3,480 kg comble déjà de bonheur ses parents, Adeline et Adrien, qui habitent Château-Landon. Il est le premier enfant de la famille.

Sur la photo : Arsène, entouré de ses parents et de

plusieurs professionnels de l'équipe d'obstétrique. En contraste, le premier bébé de 2025, Ezra, est né le 1er janvier à 5h25.

L'année 2024 a été particulièrement active à la maternité du CHAM, avec 1210 naissances, en hausse par rapport à 2023 (1194 naissances).

Projet "Un défilé pour soi"

La couture pour renforcer l'estime de soi



Le projet "Un défilé pour soi" mené par l'Association "Avec des Mains d'Or" (AVMO) en partenariat avec l'EHPAD-USLD La Cerisaie et le Lycée Jeannette Verdier avait pour but de lutter contre l'exclusion et l'isolement.

Six ateliers organisés avec des résidents de toutes les unités ont rythmé l'année 2024. Ils ont offert une activité ludique et engageante présentant des effets bénéfiques sur la mémoire et le bien-être général des résidents.

Les objectifs de ce projet étaient les suivants :

- Briser la chaîne de l'isolement et du repli sur soi en favorisant les liens relationnels avec les résidents et les personnes extérieures : les ateliers de couture favorisaient les échanges et la communication entre les résidents, ce qui peut améliorer leur bien-être émotionnel et cognitif.
- Encourager l'**autonomie et estime de soi** : accomplir une tâche de couture peut renforcer l'estime de soi et l'autonomie des résidents, en leur permettant de réaliser quelque chose de tangible.
- Favoriser la **stimulation sensorielle et motrice** : la couture sollicite plusieurs sens (toucher, vue, ouïe) et nécessite des mouvements précis, favorise la motricité fine ce qui aide à maintenir l'activité cérébrale.
- **Encourager la réminiscence** : travailler sur des projets de couture a pu renvoyer certains de nos résidents à des souvenirs et des compétences acquises dans le passé, ce qui aide à stimuler la mémoire sémantique et épisodique.



Lors de différents ateliers de couture et tricot, les résidents ont pu réaliser des accessoires de mode avec des coupons textiles et autres chutes de tissus dans une logique de promotion du développement durable.

Le 14 décembre 2024 à la salle des fêtes de Montargis, un défilé de mode a permis de clôturer ce joli projet. Douze résidents ont ainsi défilé devant plusieurs dizaines de spectateurs, arborant fièrement leurs réalisations ainsi que les tenues de leur choix.

Les jeunes élèves du Lycée Jeannette Verdier ont participé à leur mise en beauté. Les résidents ont été coiffés, maquillés et aidés (pour ce qui le souhaitaient ou le nécessitaient) à s'apprêter, en prenant soin de bien mettre en valeur les accessoires qu'ils avaient eux-mêmes confectionnés.

Les résidents ont défilé sous les applaudissements nourris de la salle, des professionnels de l'animation, de la Directrice des EHPAD-USLD, et de leurs proches qui avaient fait pour certains d'entre eux le déplacement. On pouvait voir dans les yeux des familles une certaine émotion, au passage de leur parent ou compagne défilant devant un public enjoué. De même, la fille d'une résidente a souhaité faire le dernier passage en compagnie de sa maman.

Nohémie MAMPUYA, présidente l'association AVMO a animé le défilé en partageant avec l'assistance des anecdotes personnalisées, drôles ou émouvantes, impliquant chacun des résidents présentant des créations.

A leur retour dans la structure, les résidents étaient remplis de joie et de fierté d'avoir été ainsi mis à l'honneur.

Le partenariat avec l'association sera donc reconduit sur l'année 2025. Différentes dates sont d'ores et déjà calées pour l'année 2025 avec la mise en place d'un défilé de créateur mais cette fois-ci dans les murs de l'établissement le samedi 5 juillet 2025.

Annuaire pour prise de rendez-vous au CHAM

* La ligne 02 38 95 90 85 dispose d'une fonction de rappel.

Si la ligne est occupée lors de votre appel, vous entendrez une proposition de rappel en différé après quelques minutes d'attente.

▶ CONSULTATIONS EXTERNES DIVERSES SPÉCIALITÉS

- Anesthésiologie 02 38 95 90 85*
- Chirurgie vasculaire 02 38 95 93 58
- Chirurgien-dentiste (uniquement extraction dentaire)
Mardi de 9h à 16h30 : 02 38 95 98 21
- Consultation d'hypnose 02 38 95 90 85*
- Electro-encéphalographie 02 38 95 90 85*
- Gastro-entérologie et endoscopie digestive 02 38 95 90 85*
- Neurologie et EMG 02 38 95 90 85*
- Ophtalmologie 02 38 95 90 85*
- Pneumologie - endoscopie pulmonaire
et examen respiratoire 02 38 95 90 85*
- Rhumatologie 02 38 95 90 85*

▶ LABORATOIRE

- Prélèvements biologiques 02 38 95 90 85*

▶ CHIRURGIE

- Bariatrique / Obésité 02 38 95 90 85*
- Orthopédie et traumatologie 02 38 95 90 85*
- Oto-rhino-laryngologie (ORL) 02 38 95 90 85*
- Stomathérapie 02 38 95 90 85*
- Urologie 02 38 95 90 85*
- Viscérale et digestive 02 38 95 90 85*

▶ MÉDECINE

- Cardiologie Lun. au Ven. de 14h à 17h : 02 38 95 98 55
Vous pouvez également envoyer une demande de rendez-vous par email à rdv.cardiologie@ch-montargis.fr en laissant vos coordonnées
- Endocrinologie, diabétologie 02 38 95 94 99
- Gériatrie, consultation mémoire 02 38 95 18 85
- Infectiologie 02 38 95 93 71
- Oncologie-Hématologie 02 38 95 93 66

▶ GYNÉCOLOGIE - OBSTÉTRIQUE

- Gynécologie - Obstétrique
Lun. au Ven. de 10h à 17h : 02 38 95 91 50
Vous pouvez également envoyer une demande de rendez-vous (hors IVG) par email à rdv.gyneco@ch-montargis.fr en laissant vos coordonnées
- IVG 02 38 95 94 74
- Sénologie 02 38 95 93 72

▶ PÉDIATRIE 02 38 95 91 55

▶ IMAGERIE MÉDICALE (IRM, Scanner, Radio...)

Lun. au Ven. de 8h à 17h45 : 02 38 95 98 44

▶ PHARMACIE

- Pharmacie (médicaments rétrocédables) 02 38 95 90 78

▶ PSYCHIATRIE ADULTES ET ENFANTS

- CATTP Adultes de Montargis 02 38 95 16 83
- CMP Adultes de Montargis 02 38 95 16 05
- HDJP Adultes de Montargis 02 38 95 16 12
- UHP Adultes d'Amilly 02 38 95 48 24
- Unité d'Accueil Psychothérapeutique (UAP) 02 38 95 98 53
- Pédopsychiatrie de Montargis
(CMP, CATTP, HDJP, Thérapie Familiale) 02 38 95 16 15
- CMP Enfants de Gien, Thérapie familiale 02 38 38 16 54
- Équipe de Liaison en Soins d'Addictologie
(ELSA) 02 38 95 91 37

▶ AUTRES SERVICES

- Accompagnement social 02 38 95 90 60
- Aumônerie 02 38 95 90 48
- Équipe Mobile de Gériatrie (EMG) 02 38 95 48 06
- Permanence d'Accès aux Soins de Santé
(PASS) 02 38 95 94 67

Doctolib

Prenez rendez-vous
au CHAM
par internet
24h/24 et 7j/7



www.doctolib.fr

Dans le champ de recherche, entrez les mots clés
CHAM Montargis ou CHAM Amilly

La prise de rendez-vous en ligne est disponible en :

Anesthésie, Cardiologie, Digestif-Viscéral, Diabétologie-Endocrinologie, Gastroentérologie, Gériatrie, Gynécologie-Obstétrique, Médecine Interne, Neurologie, Onco-Hématologie, Ophtalmologie, ORL, Orthopédie, Pédiatrie, Pneumologie, Urologie.

Prise de rendez-vous en ligne en imagerie médicale :

Rendez-vous sur le site du CHAM : <https://www.ch-montargis.fr>

Une fois sur la page d'accueil, cliquez sur l'image "Prise de RDV en ligne ou par téléphone".



JEUX



Trouvez
les 10 différences



Sudoku

1				4	8	3		5
9				7				
	8		6		2	1		
				2	1			
						4		8
6	9							2
					4		3	
		7	3			2	5	9
	5							

6		7	1				2	
1				9				6
2	9	4		7				
5	2		7		9		4	
			8					
4								
						9		
					8			1
		5	4		6		7	8

2				4				
9			6			1		
6								
	8			2		5	1	
	2		5	1			4	
					3			
	4		1				9	
		1		5	4		3	6
		6		7				

		6						
			3		5			
			9		1			2
		8		3		7	5	
5				8			6	
	6			7		9		8
9	7				8		4	
		4		1				
3			6					

Réponses



1	6	2	9	4	8	3	7	5
9	3	4	1	7	5	6	8	2
7	8	5	6	3	2	1	9	4
4	7	8	5	2	1	9	6	3
5	2	3	7	6	9	4	1	8
6	9	1	4	8	3	5	2	7
2	1	9	8	5	4	7	3	6
8	4	7	3	1	6	2	5	9
3	5	6	2	9	7	8	4	1

6	3	7	1	8	5	4	2	9
1	5	8	2	9	4	7	3	6
2	9	4	6	7	3	1	8	5
5	2	1	7	6	9	8	4	3
3	7	6	8	4	1	5	9	2
4	8	9	5	3	2	6	1	7
8	6	2	3	1	7	9	5	4
7	4	3	9	5	8	2	6	1
9	1	5	4	2	6	3	7	8

2	1	7	8	4	5	3	6	9
9	5	8	6	3	7	1	2	4
6	3	4	2	9	1	8	5	7
4	8	9	7	2	6	5	1	3
7	2	3	5	1	9	6	4	8
1	6	5	4	8	3	9	7	2
3	4	2	1	6	8	7	9	5
8	7	1	9	5	4	2	3	6
5	9	6	3	7	2	4	8	1

1	3	6	8	2	7	4	9	5
8	2	9	3	4	5	6	7	1
7	4	5	9	6	1	8	3	2
2	9	8	1	3	6	7	5	4
5	1	7	4	8	9	2	6	3
4	6	3	5	7	2	9	1	8
9	7	1	2	5	8	3	4	6
6	8	4	7	1	3	5	2	9
3	5	2	6	9	4	1	8	7

Le Comité Local d'Éthique

« Tout professionnel de santé du CHAM, quelque soit son statut ou sa fonction, peut saisir le Comité Local d'Éthique (CLÉ) »

Afin de recueillir vos questionnements éthiques, une boîte à lettres a été installée entre le self et le bureau du vagemestre. Vous pouvez également utiliser le formulaire de saisine disponible dans YES (E MED 295).

Les missions du CLÉ

La réflexion éthique a pour but de susciter des questions, des débats sur les avancées des sciences de la vie et de la santé, mais aussi sur le soin, la notion de consentement, la fin de vie... Le CLÉ du CHAM contribue à initier et promouvoir cette réflexion éthique. Cette sous-commission de la CME se réunit en séance plénière 4 fois par an, a minima. Elle a pour principales missions de :

- ▶ guider les équipes médicales et soignantes pour la prise de décisions difficiles ;

- ▶ donner un avis en réponse à des problèmes ou questionnements éthiques dans le domaine de la santé ou de la recherche médicale ;
- ▶ donner un avis pour des travaux de recherche ;
- ▶ étudier a posteriori des dossiers dont la prise en charge a soulevé des questions relevant du champ de l'éthique médicale.

Contacts

Présidente du CLÉ :

Dr Marie-Claude POCQUET
02.38.95.95.50
mpocquet@ch-montargis.fr

Vice-présidente :

Nadège CRAMAREGEAS
02.38.95.48.06
ncramaregeas@ch-montargis.fr

Secrétariat du CLÉ :

Isabella THIBAUT
02.38.95.94.12
isathibault@ch-montargis.fr